



FORMATION DE MAÎTRE D'APPRENTISSAGE

Réf : **CDP 43**

Durée : 21 h / 6 demi-journées
6 séances de 3H30

Travailleurs Non Saliés :
Cette formation est cofinancée d'une part, par le Conseil Régional d'Ile-de-France dans le cadre du Contrat d'Objectifs et de Moyens (visant à valoriser la fonction du tutorat en entreprise et la qualité de l'apprentissage), et d'autre part, par le Fonds d'Assurance Formation d'Ile-de-France.

Salariés : 420,-€
Prise en charge possible par l'OPCA, dont relève l'entreprise

Objectifs :

- Situer la place, le rôle et les obligations du maître d'apprentissage
- Acquérir les compétences nécessaires à la fonction du Maître d'apprentissage
- Valoriser la qualité du tutorat

Public : Chefs d'entreprises et collaborateurs **non salariés** amenés à mettre en œuvre le tutorat dans le cadre de la conclusion de contrats d'apprentissage.

Méthodes et moyens pédagogiques :

- Apports théoriques,
- Exposés, débats, études de cas pratiques
- Travaux collectifs
- Remise de la boîte à outils du Maître d'Apprentissage

Programme :

MODULE 1 - Durée 3H30

► **SITUER L'APPRENTISSAGE DANS SON ENVIRONNEMENT**

- Le développement de l'apprentissage dans le secteur des métiers.
- Aspects juridiques et réglementaires du contrat d'apprentissage et des obligations et devoirs de chacun des acteurs
- Les acteurs de l'apprentissage et leurs rôles complémentaires (CFA – Entreprise – Apprentis)
- Les organismes partenaires : S.A.I.A, Inspection du travail, chambres consulaires, etc.

MODULE 2 - Durée 3H30

► **LA PSYCHOLOGIE DE L'ADOLESCENCE ET RECRUTEMENT DE L'APPRENTI**

- L'adolescent apprenti : comportements, références
- La relation Maître d'apprentissage – apprenti et le rôle du maître d'apprentissage
- Rappel des règles de base de communication
- La motivation
- L'entretien de recrutement

MODULE 3 - Durée 3H30

► **ACCUEIL ET INTEGRATION DU JEUNE DANS L'ENTREPRISE**

- Les 5 compétences clés de la fonction de Maître d'Apprentissage
- L'accueil et l'intégration dans l'Entreprise
- La présentation de l'Entreprise et du métier
- Les conditions d'hygiène et de sécurité
- Analyse du projet professionnel de l'apprenti



MàJ : mai 08

Lieu de déroulement de la formation :

Service FORMATION CONTINUE de la CMA Nord Seine et Marne – 2^{ème} Et.
Centre de Formation Métiers / Artisanat 51 Av. Sablons Bouillants - ZI Sud 77100 MEAUX
e-mail : formation@cm-meaux.fr Télécopie : 01.60.09.90.93

Vos contacts :

Caroll CHWASTYK Tél : 01.60.09.90.90
Christèle WAYMEL Tél : 01.60.09.90.91
Sabine MATHIEU Tél : 01.60.09.90.92

Réf : **CDP 43**

Durée : 21 h / 6 demi-journées
6 séances de 3H30

Travailleurs Non Salariés :
Cette formation est cofinancée d'une part, par le Conseil Régional d'Ile-de-France dans le cadre du Contrat d'Objectifs et de Moyens (visant à valoriser la fonction du tutorat en entreprise et la qualité de l'apprentissage), et d'autre part, par le Fonds d'Assurance Formation d'Ile-de-France.

Salariés : 420,-€
Prise en charge possible par l'OPCA, dont relève l'entreprise



MODULE 4 - Durée 3H30

► FORMATION DE L'APPRENTI EN ENTREPRISE

- La liaison avec les opérateurs de l'apprentissage et l'équipe pédagogique
- Les outils communs (référentiels, outils de liaison, etc.)
- La définition d'une progression pédagogique avec le CFA
- Identification des savoirs à transmettre et organisation en fonction des objectifs de la formation
- Choisir les méthodes adaptées

MODULE 5 - Durée 3H30

SUIVI DE L'APPRENTI ET EVALUATION

- Le suivi et l'évaluation : pourquoi ? Sous quelle forme ? Et à quel rythme ?
- La définition des critères d'appréciation
- La participation de l'apprenti à l'analyse des résultats
- L'utilisation des grilles d'évaluation
- La participation du MA à la certification de la formation – le CCF

MODULE 6 - Durée 3H30

► UTILISATION DES OUTILS : ACCOMPAGNEMENT DU MAÎTRE D'APPRENTISSAGE EN ENTREPRISE

Ce module a lieu en entreprise et est assuré par un Conseiller Métier/Formation du Centre de Formation de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.

- Analyse et échanges avec le maître d'apprentissage sur l'appropriation des outils de suivi de l'apprenti, des grilles d'entretien, de progression et d'évaluation.
- Analyse critique, ajustement et validation de la démarche par le conseiller.

CALENDRIER

INTITULE DES MODULES	DATES
MODULE 1 : Situer l'apprentissage dans son environnement	A définir Nous consulter
MODULE 2 : La psychologie de l'adolescent et le recrutement de l'apprenti	A définir Nous consulter
MODULE 3 : Accueil et intégration du jeune dans l'entreprise	A définir Nous consulter
MODULE 4 : Formation de l'apprenti en entreprise	A définir Nous consulter
MODULE 5 : Suivi de l'apprenti et évaluation	A définir Nous consulter
MODULE 6 : Utilisation des outils : accompagnement du maître d'apprentissage en entreprise	A définir Nous consulter

MàJ : mai 08

Lieu de déroulement de la formation : Service FORMATION CONTINUE de la CMA Nord Seine et Marne – 2^{ème} Et.
Centre de Formation Métiers / Artisanat 51 Av. Sablons Bouillants - ZI Sud 77100 MEAUX
e-mail : formation@cm-meaux.fr Télécopie : 01.60.09.90.93

Vos contacts :
Caroll CHWASTYK Tél : 01.60.09.90.90
Christèle WAYMEL Tél : 01.60.09.90.91
Sabine MATHIEU Tél : 01.60.09.90.92